

**Compte-rendu de la 104^{ème} réunion
du Comité d'Entreprise
du CFAI Alsace
Le 28 septembre 2017 de 9h45 à 12 h00**

Collège unique :

PRESENTS :

Membres Titulaires FO : David FERNANDEZ, Philippe FUCHS, Joël PETERSCHMITT

Membre Titulaire

Membre Suppléant FO

Membre Suppléant :

Direction : Mme Nathalie GROSS, M. Frédéric VICQUERY

ABSENT EXCUSE : : Ophélie COLLADOS, DEFER Sébastien Félicien FETET Fabrice SIMONKLEIN, Céline RISOLA

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 30/08/2017

Le compte rendu est approuvé par les membres du CE.

2) Effectifs salariés du CFAI Alsace

Le CFAI compte 107 salariés (82.3 ETP équivalent temps plein) : soit 35 administratifs (29,5 ETP), 39 formateurs permanents (37.5 ETP), 3 techniciens et personnels de service (3 ETP), 29 vacataires dont 9 fonctionnaires (12.3 ETP), une apprentie.

Variations d'effectifs sur la période :

Licenciement le 19/09/2017 de Jean Charles Krogmann formateur de français à Colmar.

Embauche de Camille Laborde apprentie DUT information communication.

Départ de Nicolas Naudin au 31/08/2017 du poste de formateur responsable de section des apprentis BTS Système Numérique.

Départ d'Abdallah LAHMAR au 01/9/2017 du poste d'agent d'entretien des centres de Mulhouse/Colmar

Passage de Claire Billon de 50% à 40%.

Modification de contrat :

Le formateur Fabien DIETRICH a une mission complémentaire de coordonnateur pédagogique jusqu'au mois d'août pour l'AEC.

Le formateur Michel MUNCH passera à un travail à mi-temps de 100% à 50%

Variation à venir :

Prévision d'embauche :

Un formateur en robotique et un en physique sur Strasbourg ; un formateur en maintenance et production sur Reichshoffen.

Un coordinateur qualité en CDD de 12 Mois sur Eckbolsheim et un agent de maintenance pour les centres de Colmar et Mulhouse.

Un formateur culture général pour Colmar. Un stagiaire communication de la formation professionnelle

3) Point sur la rentrée

Le recrutement ambitieux d'apprentis progresse : 597 pour un objectif de 643 au 25/09/2017

4) Point avancement du budget CFAI du 2ème trimestre 2017

Fonctionnement : 50.11% de dépense du budget est réalisé sur 51.98% de possible, d'où une économie latente de 197 600€.

Investissement : 0.7 million de dépensé pour un budget de 2 Millions.

5) Est-il utile de voir un jeune en entretien alors qu'il a déjà signé un contrat avec une entreprise ?

La direction considère qu'elle veut maintenir cette offre de service rendu aux entreprises

Il arrive qu'un avis défavorable soit émis par le formateur et qu'il soit remis en question. Quel est alors l'intérêt de cette démarche en particulier d'un point de vue pédagogique ? La direction réfléchit à une procédure particulière.

6) Avancement du plan de formation

La direction présente le bilan 2016 et un point sur l'avancement des formations 2017

Les élus du CE demandent un tableau récapitulatif prévisionnel/réalisé pour apprécier le plan. De même concernant les formations obligatoires ou l'avis du CHSCT est demandé pour se prononcer.

7) Divers

Rémunération de 18€ des support pédagogique AEC réalisé par le personnel vacataire : certains vacataires évoquent que le temps passer à faire les supports était important et que la rémunération proposée après coup est en dessous du temps réellement passé.

La direction invite les personnes concernées à voir leur responsable de centre.

Le Secrétaire

Joël PETERSCHMITT